



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

DROIT DE L'IMAGE

La signature de la licence, par le joueur majeur ou le représentant légal pour les joueurs mineurs, autorise la Fédération Française de Jeu de Balle de Tambourin à utiliser l'image du licencié sur des supports de publication, de média ou de promotion de la FFJBT dans la stricte finalité d'illustration du sport.